



Paris, le 7 juillet 2026, 17h45

**BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITÉ DE RUBIS  
CONTRACTÉ AVEC LA SOCIÉTÉ EXANE BNP PARIBAS**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Rubis à Exane BNP Paribas, en date de dénouement du 30 juin 2026, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 53 044 titres Rubis
- 1 256 769 €

Au cours du 1er semestre 2026, il a été négocié un total de :

- À l'achat, 425 168 titres, pour un montant de 14 565 939 € (2 342 transactions)
- À la vente, 396 313 titres, pour un montant de 13 683 491 € (2 437 transactions)

Il est rappelé que :

1. Lors du précédent bilan semestriel au 31 décembre 2025, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :
  - 30 965 titres Rubis
  - 1 910 024 €
2. Au cours du 2ème semestre 2025, il a été négocié un total de :
  - À l'achat, 166 030 titres, pour un montant de 5 030 275 € (1 243 transactions)
  - À la vente, 194 785 titres, pour un montant de 5 922 337 € (1 457 transactions)
3. Au 1er juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :
  - 51 976 titres Rubis
  - 1 132 714 €
4. Au 31 décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :
  - 36 128 titres Rubis
  - 1 487 705 €

---

**Contact**

RUBIS – Direction juridique  
Tél : 01 44 17 95 95